

## PARCOURS ACCES SPECIFIQUE SANTE- PASS

### PASS - RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2020/2021

Votre rentrée universitaire se fera en présentiel!  
Matinée d'accueil le Lundi 31 Août à partir de 9h00

#### PASS - Matinée d'accueil : Programme Lundi 31 aout 2020 de 9h00 à 12h00

- 9h00-9h15 Mots d'accueil des Doyens
- 9h15-10h00 Présentation du PASS
- 10h00-10h20 Présentation du Tutorat
- 10h20-10h40 Présentation des outils EPIONE et ENT
- 10h40-11h00 Présentation de la DOIP
- 11h00-11h20 Présentation de la Médecine Universitaire
- 11h20-11h40 Présentation des Associations d'Etudiants
- 11h40-12h00 Questions-Réponses

Envoi postal de votre carte d'étudiant-e

Site : **CAMPUS SUD**  
Bâtiment G – Rue du Campus  
Amphi A et B – Salles G 204 / G205 (2ème étage)



Rentrée à l'UPJV : les bons gestes pour se protéger et protéger les autres



Début des enseignements : Mardi 1er Septembre  
Emploi du temps de la 1ere semaine - du 31 Août au 03 Septembre.

Consulter toutes les informations concernant la réforme de l'accès aux études de santé.

### ANTENNE PASS À BOULOGNE-SUR-MER

## Ouverture d'un site de formation PASS de l'UPJV à BOULOGNE-SUR-MER en coopération avec l'ULCO à la rentrée 2020/2021.

Pré-rentrée le Lundi 24 Août de 9h30 à 11h00 sur le site de Saint-Louis de l'ULCO à Boulogne-sur-mer. La réunion aura lieu dans l'amphi PACES. Un fléchage à l'entrée du site vous indiquera la direction de l'amphi. Ensuite, 2 jours de cours et de méthodologie de travail le **Jeudi 27 et Vendredi 28 Août** seront proposés. Ces 2 journées vous permettront de vous familiariser avec les enseignements PASS et de bénéficier des conseils pour réussir aux mieux votre année.

*Les horaires ainsi que le programme de ces 2 journées seront précisés lors de la pré-rentrée du 24/08.*

## CANDIDATER : les démarches administratives

Vous êtes lycéen, apprenti ou étudiant en réorientation, vous n'avez jamais été inscrit en PACES, et vous souhaitez vous y inscrire, vous devez obligatoirement constituer un dossier et formuler vos vœux sur la plateforme nationale d'admission [PARCOURSUP](#).

Vous avez déjà fait une PACES, vous devez formuler votre demande d'admission par écrit directement auprès de l'UFR de Médecine selon les modalités indiquées ci-dessous :

Les demandes sont à transmettre **entre le 1er Avril et le 30 juin 2020** (cachet de la poste faisant foi).

### Pièces à fournir pour tous les candidats :

Curriculum Vitae  
Lettre de motivation à l'attention du doyen de l'UFR de Médecine  
Copie du relevé de notes du baccalauréat

### Pièces complémentaires selon la situation :

Pour les étudiants réorientés à l'issue de leur 1ère PACES : copie du(des) relevé(s) de notes justifiant l'obtention des ECTS requis pour redoubler.  
Pour les étudiants issus d'un dispositif d'expérimentation (Paces One) : joindre impérativement l'avis préalable d'autorisation de transfert du Directeur de l'UFR de Médecine/Santé

### Modalité de transmission de votre demande :

En raison de la fermeture des locaux, vos demandes doivent être adressées par courriel à [admission-sante@u-picardie.fr](mailto:admission-sante@u-picardie.fr)

**TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ**

Cette rubrique ne concerne pas les candidats titulaires d'un baccalauréat français ou européen, ressortissant de l'Union Européenne ( ou de l'Espace Economique Européen).

### Vous êtes étudiant étranger résidant en France:

Vous devez déposer un [Dossier Vert](#) de Demande d'Admission au Préalable (DAP).

**Vous êtes étudiant étranger résidant à l'étranger** et vous préparez un diplôme d'accès aux études supérieures dans votre pays d'origine :

Si vous résidez dans votre pays d'origine et que celui-ci dispose d'un [Centre Campus France](#), vous devez candidater par le biais de cette plateforme.

Si votre pays ne dispose pas de Centre Campus France ou que vous ne résidez pas dans votre pays d'origine, vous devez déposer un [Dossier Blanc](#) de Demande d'Admission au Préalable (DAP).

**Complément d'information** : [Procédure de dispense de scolarité pour les candidats ayant déjà validé des années d'études de santé dans leur pays d'origine.](#)

[Consultez vos démarches administratives](#)

## Contact Service de scolarité PASS/PACES

---

**Marine AUPEIX - Sophie LETURCQ**

+ Scolarité PASS/PACES

Campus – Bâtiment G

Rue du Campus

80025 Amiens Cedex 1

) 0322825377

\* [pass.amiens@u-picardie.fr](mailto:pass.amiens@u-picardie.fr)

\* [paces.amiens@u-picardie.fr](mailto:paces.amiens@u-picardie.fr)

## PRE-PASS DU TUTORAT

---

Participez à la pré-rentree proposée par le tutorat de l'université, en partenariat avec l'équipe enseignante.  
Préparation gratuite, en présentiel au bâtiment G - CAMPUS  
*Programme complet bientôt disponible.*



Pour inscrire, merci de compléter le formulaire disponible [ici](#).

## INFOS PRATIQUES



Date et horaire de la rentrée : Lundi 31 Août à 9h00. Pré-rentrée Tutorat : Du Lundi 24 au Vendredi 28 Août 2020



Tous les enseignements se font au Campus Universitaire (Bâtiment G).



### Comment vous y rendre ?

En Bus, vélo, et modes de déplacements alternatifs sont vos meilleurs alliés. Faites votre choix pour une mobilité plus verte !

**EN BUS :** [Les nouvelles lignes de Bus Némo vous attendent!](#)

Ligne n2 Direction IUT - Arrêt Rotonde  
Ligne L Direction CHU - Arrêt Campus  
Ligne 5B Direction LAENNEC - Arrêt Campus

**EN VÉLO !** [Consultez le plan du réseau de pistes cyclables de la ville.](#)

De nombreux arceaux situés face au bâtiment vous permettront de stationner votre vélo en toute sécurité près de l'entrée.

## NUMERUS CLAUSUS

Le nombre de places offertes aux UFR de Médecine et de Pharmacie pour la poursuite des études en santé, en 2ème année, fixé par arrêté en, date du 16 Avril 2019 ET PUBLIE AU jorf (n°0095, le 21/04/19), se répartit comme suit :

MEDECINE : 215  
PHARMACIE : 88  
SGE-FEMME : 35  
ODONTOLOGIE : 28

Nombre d'étudiants de PACES admis en 1ère année préparatoire au diplôme d'état de Masseur-Kinésithérapeut : 35.